

Assemblée générale ordinaire
Mardi 27 juin 2023,
Centre administratif – Parc de l'Etoile
67000 STRASBOURG

de 10h à 15h00

Ordre du jour

Café d'accueil (vote pour renouvellement du CA) (9h30-10h15)

Ouverture de l'Assemblée générale (10h15)

A. Table-ronde et échanges « Mettre en oeuvre l'ODD5 « Egalité femmes-hommes » à travers nos projets et nos actions ? » (10h30- 12h15)

Co-animation des échanges par Mme Marie BOLTZ, Maîtresse de conférence à l'Université de Strasbourg

L'égalité femmes-hommes n'est pas seulement un droit fondamental, elle est aussi un fondement nécessaire pour l'instauration d'un monde pacifique, prospère et durable.

Et, même si des progrès ont été réalisés au cours des dernières décennies, de nombreux défis subsistent : les lois et les normes sociales discriminatoires restent omniprésentes et les inégalités persistent dans tous les domaines, de la santé à l'économie, en passant par la sécurité et la protection sociale.

L'ODD 5 doit donc être pris en compte dans chacune de nos actions, qu'elles se déroulent ici ou avec nos partenaires internationaux.

1. ODD5 et Egalité femmes-hommes : quels enjeux ? quels appuis ?

Interventions sollicitées :

- L'Etat et la diplomatie féministe : M. Philippe LACOSTE, Conseiller diplomatique auprès de la Préfère de Région
- L'AFD, promoteur du développement féministe
- Quelles priorités et quel appui régional et local pour la prise en compte de l'Egalité femmes-hommes ?
 - ✓ Témoignage de Mme Sylvie d'Alguerre, Vice-Présidente de la Région Grand Est
 - ✓ Témoignage de Mme Véronique Bertholle, Adjointe à la Maire de Strasbourg

2. L'ODD 5 à l'exemple des projets de coopération internationale et d'éducation à la citoyenneté mondiale

Echange autour de plusieurs projets ayant comme public cible les femmes et les enjeux d'égalité ou ayant intégré la prise en compte du genre et des femmes comme l'un de leurs composantes.

- Projet OSCAgri : femmes et développement agricole dans le Département du Pool au Congo (en coopération avec Ribeauvillé, avec l'appui de Gescod)
- Projet Appui à l'égalité, à l'autonomisation et à la protection sociale des femmes au sein des régions partenaires de la Région Grand Est au Bénin, Maroc, Sénégal et Togo » avec le témoignage d'une association marocaine

- Exemple de projet d'une association de solidarité internationale
- Exemple de projet d'Education à la Citoyenneté et à la solidarité internationale :

3. Quelles perspectives, quelles suites concrètes?

- Synthèse – mise en perspective par Mme Marie BOLTZ
- Débat échange avec la salle

4. Et maintenant ? Les prochains RDV Gescod autour du Genre et de l'égalité femmes-hommes

B. Vote et pause déjeuner (12h15 - 13h15) au Blue note café (Cité de la musique et de la Danse – de l'autre côté de la place)

C. Partie Statutaire (13h30 - 15h00)

1. Adoption du compte rendu de l'AG du 28 juin 2022

2. Activités 2022 et prévisions 2023

2.1. Rapport moral 2022

2.2. Rapport d'activités 2022

2.3. Rapport budgétaire 2022

2.3.a Exécution du budget : compte d'exploitation et exécution budgétaire analytique

2.3.b Rapport du commissaire aux comptes

2.3.c Affectation du résultat

2.3.d Quitus au Conseil d'administration

2.4. Budget prévisionnel 2023

2.5 Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

3. Départs de Gescod

4. Cotisations

5. Renouvellement du Conseil d'administration (tiers sortant)

6. Divers :

- Actualité de la CIRMA et des réseaux régionaux multi-acteurs
- Information sur la poursuite des projets au Burkina-Faso

Clôture de l'Assemblée générale par le Président (15h00)

Information pour les membres du Conseil d'administration renouvelé et du Bureau :

- **15h00** : l'Assemblée générale est suivie d'une réunion du Conseil d'administration renouvelé qui désigne les membres du Bureau.
- **15h15** : le Bureau se réunit ensuite pour l'élection du président, des vice-présidents, du trésorier et du secrétaire.